

CUGES AU

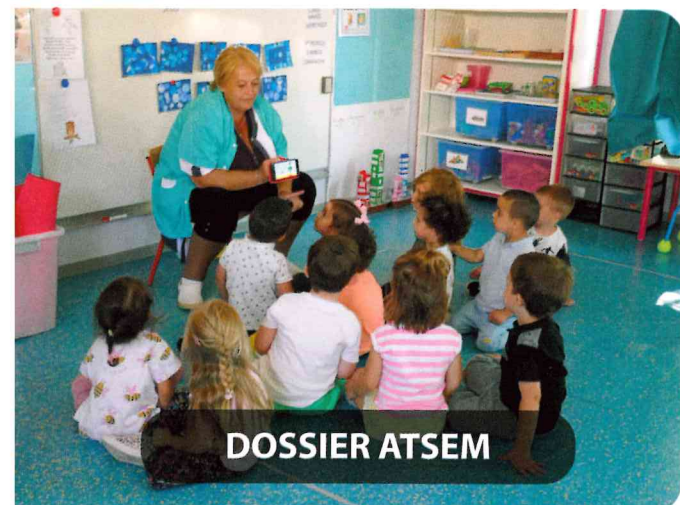


DOSSIER ATSEM

ENCORE UN CHAMPION AU CLUB DE JUDO !

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

ACTUALITÉ DE LA VILLE DE CUGES-LES-PINS



DOSSIER ATSEM



104^{ème} ANNIVERSAIRE



WORLD CLEAN UP



NOUVEAU
COMMERÇANT



LE FORUM EN
IMAGES

L'ÉDITO DU MAIRE.....	2
TRAVAUX.....	3
VIE MUNICIPALE.....	4
ENFANCE.....	5
SPORT.....	6
DOSSIER ATSEM.....	7-8
LA VIE DES CUGEOIS.....	9
ASSOCIATIONS ET ANNONCES.....	10
LE C.C.F.F.....	11
LES NOUVEAUX COMMERÇANTS.....	12
CMJ.....	13
MÉDIATHÈQUE.....	14
ÉVÈNEMENTS.....	15
TRIBUNES.....	16
RETOUR EN IMAGES.....	17-18



«Construisons l'avenir ensemble avec notre PLUi !»

Chères Cugeoises, chers Cugeois,

En 20 ans, Cuges-les-Pins a dû faire face à une pression démographique sans précédent qui a conduit sa population à doubler pour

atteindre aujourd'hui près de 5 300 habitants. Le prochain recensement de la population, qui aura lieu au mois de février 2023, devrait porter la population à près de 6 000 habitants.

Cette situation est bien sûr liée à l'attractivité de la commune, qui bénéficie d'une situation exceptionnelle, mais aussi de grandes possibilités d'urbanisation ouvertes par le PLUi et la Loi ALUR. Un écrin naturel entre deux capitales économiques que sont la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Face à cette situation, mon équipe et moi-même avons pris les devants lors de notre précédent mandat pour faire face à l'explosion démographique avec la construction de l'école élémentaire Simone Veil et le lancement des études pour la construction d'une 9^{ème} classe à l'école maternelle Pierre Cornille.

Aujourd'hui, force est de constater que les voiries ne sont pas adaptées, les réseaux sous-dimensionnés et les espaces naturels menacés... La commune ne pouvait plus faire face aux conséquences d'une urbanisation galopante, voire anarchique.

Dans ce contexte, l'équipe municipale s'est engagée dans une réflexion globale et ambitieuse pour élaborer, avec les habitants, un nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence pour le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. En cet effet, le Pays d'Aubagne et de l'Etoile a prescrit son PLUi en date du 28 février 2019. Les années 2019 et 2020 ont été consacrées à l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), qui constitue la pièce stratégique et politique du PLUi.

Depuis janvier 2022, la concertation autour du PLUi s'est renforcée dans le cadre de réunions publiques et de permanences dans les douze communes concernées. Le projet de PLUi a été arrêté lors du conseil de la Métropole le 5 mai 2022.

Pour cela, nous avons travaillé avec les experts, spécialistes et les Cugeois, sur un projet de ville équilibré, structurant et respectueux de notre cadre naturel. Ces derniers mois nous avons traduit cette stratégie en localisant les secteurs de développement comme le « Pôle de vie Santé » au Col

de l'Ange, un nouvel espace pour nos équipements publics à côté de l'école Simone Veil, une déviation du centre-ville pour les poids lourds et en définissant des règles d'urbanisme : quelles règles observer pour les constructions ? Quels seront les futurs sites de projet et pour quelles vocations ? Dans quels secteurs l'urbanisation sera-t-elle interdite au regard des enjeux de préservation de l'environnement, de l'économie agricole avec la ZAP ou encore ceux liés aux risques naturels et technologiques ? Quelle prise en compte des effets du changement climatique dans la manière de construire ?

Ce projet ambitieux définira l'aménagement de notre commune et la dynamique impulsée pour les prochaines décennies.

Alors oui, le préfet des Bouches-du-Rhône a rendu un avis défavorable dans un courrier adressé le 9 septembre 2022 à Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'alertant sur des réserves concernant la consommation d'espaces naturels. Pour notre commune, il s'agit du projet de « Pôle de vie santé » au Col de l'Ange.

Ce secteur a été défini comme une zone projet car il représente l'opportunité de développer des activités de pointe en matière de soin et de réadaptation, de suivi médical, et d'optimisation des performances pour les sportifs de haut niveau, un Pôle Médical - Soins de suite et de réadaptation, un EHPAD, une résidence senior service, un centre de formation professionnelle, un établissement dédié aux enfants en situation d'handicap et d'obésité, des parcours pédestres et d'agrément autour d'un lac, un pôle accueillant des commerces, des services et des hébergements.

La réalisation de ce projet permettrait la création de 500 à 600 emplois directs, la défense contre l'incendie, la sécurisation en eau potable de Cuges-les-Pins avec l'arrivée du canal de Provence, ainsi que la dépollution du site.

Je vous laisse juge...

L'enquête publique sur le PLUi est en cours depuis le 21 septembre et jusqu'au 20 octobre 2022 inclus. J'invite toutes les Cugeoises et les Cugeois à exprimer leur avis.

Venez nombreux.

BERNARD DESTROST
Maire de Cuges-les-Pins
Conseiller Métropolitain

REPLACEMENT DE LA CLÔTURE À LA CRÈCHE



AVANT



APRÈS



DÉBROUSSAILLAGE DU CHEMIN SAINT-PIERRE JUSQU'AU CHEMIN NOTRE



DEMANDER VOTRE CERTIFICAT QUALITÉ DE L'AIR

La Métropole Aix-Marseille-Provence entend mettre en place une zone à faibles émissions à Marseille ce qui rendra obligatoire la vignette Crit'Air pour l'ensemble des automobilistes. Cette mesure vise à réduire la pollution liée au trafic routier et à protéger les habitants et les professionnels qui y sont exposés.

La vignette Crit'Air permet de distinguer les véhicules en fonction de leur niveau d'émissions de polluants. Elle se présente sous la forme d'un autocollant rond à coller sur le pare-brise. Chaque véhicule est ainsi classé de la catégorie 0 à 5 ou non classé. Crit'Air 5 et non classé correspondent aux niveaux les plus polluants.

Dès la mise en place de ce dispositif, seuls les véhicules équipés d'une vignette Crit'Air 4,3,2,1 et 0 seront autorisés à circuler ou à stationner à l'intérieur du périmètre ZFE-m.

VIGNETTE CRIT'AIR : www.certificat-air-gouv.fr



LA POLICE MUNICIPALE REÇOIT DES MOTOS



La police municipale de Cuges-les-Pins s'est vue équipée de deux motos puissantes, financé par le Département et la Région.

Ces engins favorisent la rapidité de certaines interventions à caractère d'urgence comme les accidents de circulation, les accès difficilement accessibles en voiture, ou encore afin d'encadrer les défilés et les cérémonies.



POURQUOI VOTRE TAXE FONCIÈRE A-T-ELLE AUGMENTÉE ?

Vous avez récemment reçu votre taxe foncière en tant que propriétaires. Cette année, le plus gros changement concerne la revalorisation des bases d'imposition décidée par l'Etat. Après une année de quasi-stagnation (+0,2% en 2021), elle s'élève en 2022 à +3,4% en raison de l'inflation. Cette augmentation a été votée par le législateur dans le cadre de la loi de finances de l'année 2022. Elle comprend la taxe sur les ordures ménagères, la taxe Gemapi, le taux communal ainsi que le taux métropolitain.

La taxe des ordures ménagères, prélevée pour financer la collecte et le traitement des déchets, subit cette année une forte augmentation (+14%) alors qu'elle était restée à 10% depuis de nombreuses années. Cette hausse que nous subissons aujourd'hui a pour origine, l'augmentation des coûts de collecte des ordures ménagères qui n'ont pas échappé à l'inflation mais aussi à l'augmentation des coûts de traitement.

La taxe GEMAPI, également appelée « taxe inondation », permet aux collectivités locales de financer la prévention des risques d'inondation.

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence GEMAPI est totalement prise en charge par la Métropole Aix-Marseille Provence. Le taux de cette taxe évolue cette année passant de 0,485% à 0,506%.



France Leroy, 1ère adjointe déléguée aux finances

« Le taux communal de la taxe foncière n'a pas augmenté depuis 2015, conformément à notre engagement électoral. Il reste fixé à 47,07%, la collectivité ayant absorbé le taux départemental en compensation de la disparition progressive de la taxe d'habitation. »

Enfin, le taux métropolitain évolue cette année conformément au lissage qui a été voté en 2016 pour une intégration progressive du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties en vertu du 2ème alinéa du 1° du III de l'article 1638-0 bis du Code Général des Impôts. La durée de l'intégration progressive est fixée à 12 ans. Le taux devrait atteindre 2,59% en 2028.



LES NOCTURNES DU SECTEUR JEUNES REVIENNENT !



Tu as entre 11 et 17 ans ? Les nocturnes du secteur jeunes font leur retour presque tous les vendredis ! N'hésite pas à t'inscrire au pôle enfance et jeunesse en appelant le 04 42 73 39 43 ou sur le Portail Famille.

LE PROGRAMME DE L'ANNÉE AU SECTEUR JEUNES :

- 23/09/22 | 18h30-20h30 : Tournois de jeux avec dégustation
- 14/10/22 | 18h30-20h30 : Jeux «vendredi tout est permis»
- 28/10/22 | 18h30-20h30 : Bowling
- 2/12/22 : | 20h-23h00 : Cinéma les 3 Palmes
- 16/12/22 | 18h30-20h30 : Karaoké et pizza
- 06/01/23 | 18h30-20h30 : Atelier culinaire
- 20/01/23 | 18h30-21h00 : Film et pop-corn
- 03/02/23 | 19h00-21h30 : Jeux de société et burgers
- 03/03/23 | 18h30-20h30 : Atelier culinaire
- 17/03/23 | 18h30-20h30 : Karting
- 07/04/23 | 19h-21h : Karaoké et apéro cocktails
- 05/05/23 | 19h00-21h30 : Tournois de jeux et burgers
- 26/05/23 | 18h30-21h00 : Tournois de play et pop-corn
- 09/06/23 | 19h00-21h00 : Tournois City stade et pique-nique
- 23/06/23 | 19h00-23h00 : Pique-nique à la mer et glaces
- 07/07/23 | 18h30-21h30 : Soirée dansante et pizzas

LE PROGRAMME DU CENTRE AÉRÉ POUR LA TOUSSAINT !

Après des vacances d'été sur le thème de la « fête foraine » et du « cirque », qui ont connu une grande réussite, le pôle Enfance et Jeunesse revient pour la Toussaint sur le thème « multisports » du 24 novembre au 04 décembre prochain.

Les inscriptions se font à partir du 26/09 jusqu'au 05/10. Si vous n'êtes pas encore inscrit, appelez le service enfance au 04 42 73 39 43 pour connaître les disponibilités.

De 3 à 17 ans. Les places sont limitées.

Nous espérons que vous serez aussi nombreux que cet été !



UN CHAMPION DE PLUS AU CLUB DE JUDO !



Lucas Duchaussoy est devenu champion d'Europe Universitaire à Lodz (Pologne) le 24 juillet 2022, à seulement 20 ans. Rétrospective du parcours d'un pur talent venu tout droit du Club Judo de Cuges-les-Pins.

Lucas commence le judo à l'âge de 4 ans avec Géraldine Angel, en charge des Babies à cette période. Passionné, il intègre les cours des grands à 6 ans avec son prof de toujours, Didier Durnaian. Il dégage un style et un caractère propre à lui, mélange de discrétion et de détermination avec un soupçon d'insatisfaction chronique qui a toujours été une force ou une faiblesse.

Dès le début, il s'illustre dans tous les tournois interclubs et participe dès 9 ans à ses premières saisons du circuit fédéral. Pendant ses deux années en catégorie «benjamins» puis «minimes», il s'améliore

techniquement et s'affûte physiquement. À 14 ans, il réussit le test d'entrée au Pôle Espoir de Marseille et réalise son rêve : être judoka de haut niveau. Pendant les trois années en catégorie « cadets », il montre un potentiel très intéressant en dépit de petites blessures survenues à des moments-clés et au manque de confiance en soi.

Lucas décide de sortir du Pôle pour avoir moins de pression de résultat et perd son statut de « haut niveau ». Il reste néanmoins déterminé à s'entraîner tous les jours mais la COVID débarque et seuls les judokas de haut-niveau peuvent s'entraîner régulièrement. Son statut d'étudiant en fac de sport lui donne néanmoins certains droits. Il ne lâche rien et prépare sa reprise plus déterminé que jamais. Lors des premiers tournois à la rentrée 2021, il fait preuve de beaucoup d'efficacité et bien qu'en catégorie « juniors » il se classe également chez les « séniors ». Il finit même 5^{ème} parmi les têtes de série avant le championnat de France 1^{ère} division.

A ce moment-là, il ne lui reste plus que le championnat de France Universitaire, compétition très relevée et cotée car ouvrant à l'international. C'est ainsi qu'il devient Champion de France 1^{ère} division à Grenoble, début avril, se qualifiant directement pour les Jeux Européens Universitaire en Pologne. Et le 24 Juillet 2022 il devient champion d'Europe Universitaire en réalisant la journée parfaite : six combats gagnés avec autorité, maîtrise et... confiance !

VENEZ SOUTENIR LE DON D'ORGANES AU TRAIL DU RUBAN VERT

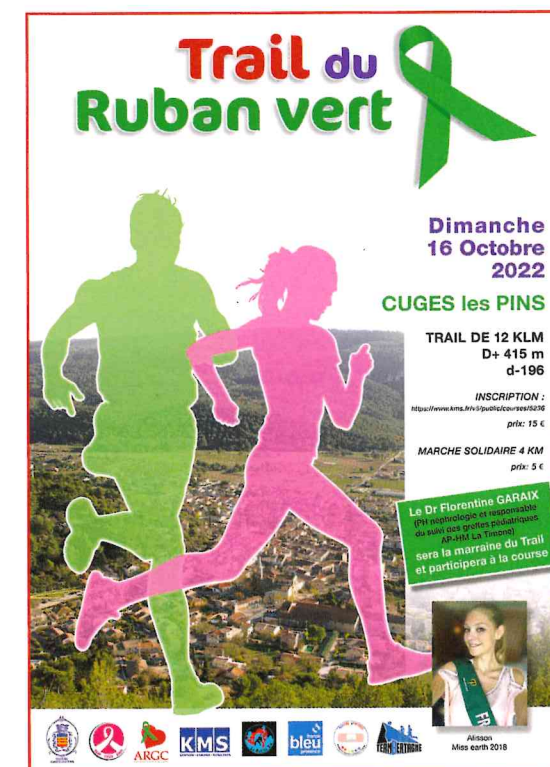
Afin de sensibiliser au don d'organes et aux enfants greffés, l'association Agir Pour Tous ainsi que l'Association Régionale des Greffés du Coeur organisent un trail de 12 km et une marche solidaire, le dimanche 16 octobre à Cuges-les-Pins.

La cause est extrêmement importante. Comme nous le décrit le docteur Florentine Garaix, chargée de la coordination des greffes et du don d'organes pédiatriques auprès du CHU Timone et marraine de l'évènement, « On compte entre 220 et 250 greffes pédiatriques en France par an quelque soit l'organe, et malheureusement en raison d'une pénurie importante, les délais d'attente s'allongent et on dénombre une dizaine d'enfant, chaque année qui décède faute de greffon. »

C'est pourquoi nous espérons que vous serez nombreux à participer à cet évènement important mais aussi pour soutenir la OUECHE TIM, «une très belle équipe de champions qui représente très bien à quel point les enfants retrouvent une vie "quasi-normale" après leur transplantation», confie le Dr Florentine Garaix.

DIMANCHE 16 OCTOBRE
INSCRIPTION SUR www.kms/v5/public/courses/5236

TRAIL DE 12km : 15 euros
MARCHÉ SOLIDAIRE 4km : 5 euros





La profession des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) a beaucoup évolué en quelques années. Le rôle de ces personnels est devenu essentiel au bon fonctionnement des écoles et auprès des enfants. L'école maternelle Pierre Cornille de Cuges-les-Pins compte 8 ATSEM.

ACCUEIL DES ENFANTS



Présente dès 8h00 pour accueillir les enfants au portail de l'école, l'ATSEM joue souvent le rôle de messager entre la famille et le professeur des écoles, mauvaise nuit ou difficultés familiales, l'agent prête une oreille attentive pour que l'école puisse mieux s'adapter au rythme et aux besoins de l'enfant.

Une fois que les élèves sont dans l'établissement, chaque ATSEM les assiste pendant qu'ils enlèvent leurs manteaux ou leurs vestes et les accompagne en classe où c'est l'enseignant qui prend le relais.

HYGIÈNE DES ENFANTS

Les ATSEM s'occupent aussi de l'hygiène corporelle des enfants à l'occasion du passage aux toilettes, du lavage des mains avant d'aller à la cantine ainsi que des séances de déshabillage-rhabillage au moment de la sieste.

ACCOMPAGNEMENT DES ATELIERS PÉDAGOGIQUES

De plus, nos femmes ATSEM ont pour mission de seconder les enseignants dans les classes maternelles pour tout ce qui relève des tâches matérielles. Elles apportent leur aide sur la préparation et l'animation de nombreuses activités éducatives (peinture, collage...). Cependant, elles n'ont pas la responsabilité pédagogique d'un atelier ni d'une activité, qui reste du domaine de l'enseignant.



SURVEILLANCE ET ANIMATION PENDANT LES TEMPS PÉRISCOLAIRES



Avant d'arriver à la cantine, elles doivent veiller à la propreté des enfants.

Dans leur fonction d'aide à la cantine, nos ATSEM sont amenés à assurer le service qui doit être rapide, il est donc primordial de faire preuve d'organisation, notamment si l'assistante maternelle doit s'occuper d'un nombre important d'enfants. Lorsque le service est effectué, celle-ci assume un rôle de surveillant, notamment pour maintenir le calme et assurer le bon déroulement du repas.

REPOS DES ENFANTS



Le temps de la sieste est aussi confié aux ATSEM. Après avoir préparé la salle de repos et emmené les enfants aux toilettes, les ATSEM surveillent les petits dans le dortoir.

ENTRETIEN DES LOCAUX

Entretien de la classe et le matériel fait partie des missions de l'ATSEM : le respect de l'hygiène est fondamental pour le bien-être et la santé des enfants. Il faut donc régulièrement nettoyer et désinfecter les locaux pour éviter la prolifération des bactéries et la propagation des maladies.



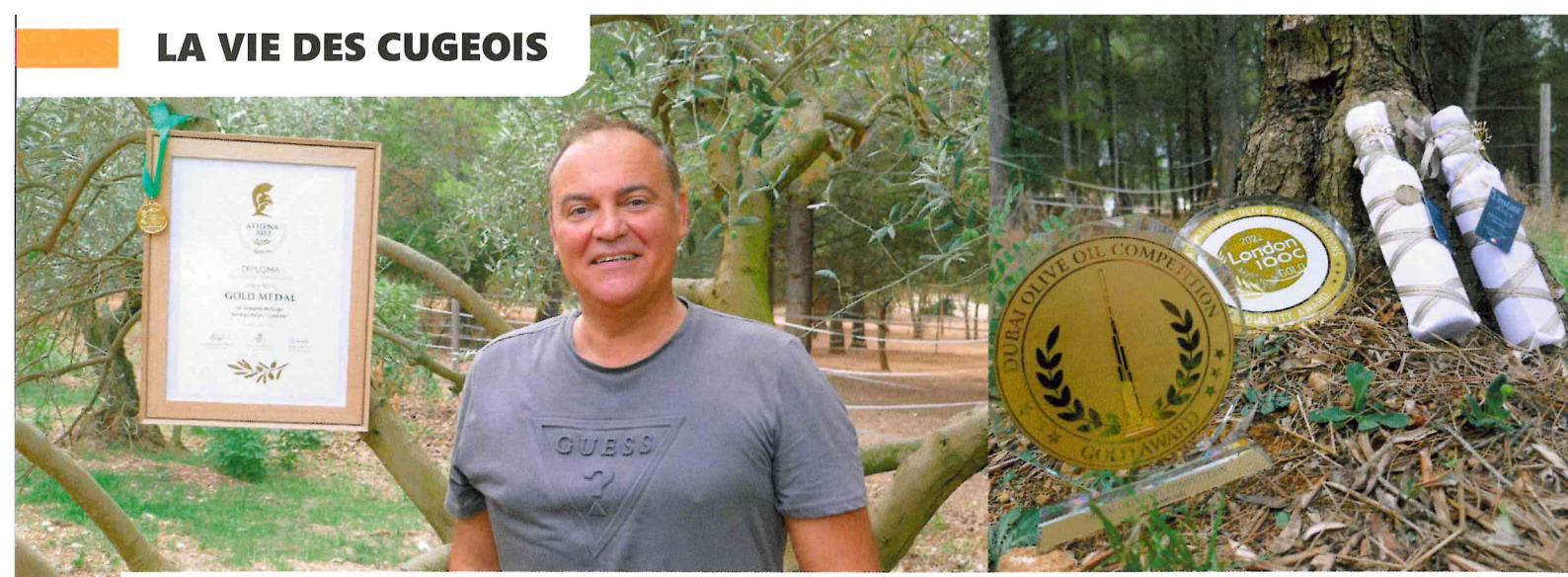
FREDÉRIC ADRAGNA
2^{ème} ADJOINT DÉLÉGUÉ
À L'ENFANCE, LA JEUNESSE ET L'ÉDUCATION

« Dans la chaîne de l'encadrement, de l'animation et de l'éducation de nos enfants, les ATSEM représentent incontestablement un maillon indispensable. A Cuges-les-Pins, avec Bernard Destrost, nous avons fait le choix d'attribuer à chacune des classes une ATSEM à temps complet, ce qui dans notre commune à taille humaine, confère à notre école maternelle, un caractère de bienveillance affichée, contrairement à d'autres communes où une ATSEM peut être mutualisée sur plusieurs classes.

A Cuges, nos « Tatas » ont la côte auprès des petits et elles leur rendent bien. D'ailleurs, si, dans quelques mois, Lydie Chaix nous quitte pour une retraite méritée, je suis heureux d'avoir contribué à son remplacement par Emilie Duret qui prendra tout naturellement sa place en devenant, à terme, titulaire de son poste auprès de nos petites têtes blondes. »

LE SAVIEZ VOUS ?

L'école maternelle est née sous la III^{ème} République (1870-1940). Dès ses débuts, aux côtés des enseignants, travaillait un personnel hors éducation nationale, chargé de veiller à l'hygiène des enfants et à l'entretien des locaux. A cette époque, ces femmes sont appelées « dames de service ». En 1992, le métier évolue, il s'agit maintenant des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles, désormais reconnus comme personnels éducatifs de l'école maternelle.



UNE HUILE D'OLIVE CUGEOISE RECONNUE À L'INTERNATIONAL !

Récemment mis à l'honneur dans notre magazine pour sa pâte à tartiner à base d'huile d'olive, Gilles Buisson continue à faire parler de son huile dans le monde entier. Aujourd'hui, il aimerait travailler et échanger avec les producteurs locaux afin de mettre en avant le terroir cugeois.

Comptant près de 150 oliviers, le domaine de Cugis ne fait pas dans la production industrielle. En fait, il s'est emparé du marché du luxe. Anciennement enseignant en management, Gilles Buisson a fait de son huile un véritable élixir qui se vendra prochainement dans les palaces de Dubaï. Rien que ça... !

Déjà récompensé de médailles d'or à Londres, Berlin, Dubaï, en France, en Israël, en Hollande, en Turquie, l'huile d'olive Aion, qui signifie « l'instant présent » en grec ancien, s'est vue cette fois attribuée la médaille d'or d'Athènes, « berceau de la Méditerranée et de l'huile d'olive » comme nous l'explique Gilles Buisson.

Le pari du businessman, qui commence il y a trois ans est réussi : faire une huile d'olive prestigieuse et reconnue dans le monde en se liant avec son territoire d'origine, celui de Cuges-les-Pins.

Car en effet, mettre en avant la qualité de notre terroir local est une de ses missions. « Ne cherchez pas l'or, ici il est tout autour de vous », nous confie-t-il, au point qu'il voudrait maintenant collaborer avec les différents producteurs ou propriétaires d'oliviers de la commune afin d'augmenter sa production tout en leur amenant une huile de qualité.

Si vous voulez contacter Gilles Buisson : info@domainedecugis.com

SIMONE MALAFRONTE FÊTE SON 104^{ème} ANNIVERSAIRE !



Simone Malafronte, doyenne de Cuges-les-Pins, a fêté son 104^{ème} anniversaire à la résidence Damecosi, à Aubagne en compagnie de sa famille, de ses amis, ainsi que de Monsieur le Maire.

Elle est connue dans notre village pour sa joie de vivre et son sourire radieux. Simone Malafronte a soufflé sa 104^{ème} bougie le mardi 13 septembre à Aubagne. Ancienne adepte du « Club de l'âge d'Or » à Cuges-les-Pins où elle vivait depuis 1999, Madame Malafronte est maintenant en maison de retraite depuis environ 1 an. Née en 1918 à la fin de la Première Guerre mondiale, Simone n'a rien perdu de sa gentillesse.

Pour son anniversaire, le Maire, Bernard Destrost en compagnie de sa femme Yvette, présidente du Club de l'Age d'Or, ont tenu à être présents pour lui remettre la médaille de la ville. « Vous pouvez être fière de la magnifique femme que vous êtes aujourd'hui. C'est Pierre Corneille qui l'a écrit dans Le Cid : "Aux âmes bien nées, La valeur n'attend pas le nombre des années" » a déclaré le Maire, à l'adresse de la récipiendaire.

STAGE DE FOOT À L'ES CUGES !

L'ES Cuges organise un stage de football pendant la 1^{ère} semaine des vacances scolaires du 24 octobre au 28 octobre.

Pour les U6 à U13 (de 5 à 13 ans).

Inscriptions au **06.60.67.37.53**

100 euros pour les licenciés de l'ES Cuges, 120 euros pour les non licenciés y compris petit déjeuner, déjeuner et goûter sur place.



CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vendredi 14 octobre, la municipalité organise la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants à Cuges-les-Pins.

Cette réception se déroulera à **19h00 à l'école Simone Veil sur invitation uniquement.**

Ce moment convivial vous permettra de rencontrer et d'échanger avec vos élus.

La municipalité a travaillé avec la Poste afin de recenser les nouveaux arrivants (d'octobre 2021 à septembre 2022) afin de leur faire parvenir les invitations par courrier. Toutefois il pourrait y avoir eu des lacunes dans les données transmises par la poste. C'est pourquoi nous vous adressons ce message :

Si vous êtes arrivés à Cuges-les-Pins entre octobre 2021 et septembre 2022 et que vous n'avez pas encore reçu votre invitation, merci de **contacter le service «évènementiel» au 04 42 01 38 00.**

Au plaisir de vous rencontrer.

CLUB DE L'AGE D'OR

- L'assemblée générale du club se déroulera **le vendredi 21 octobre 2022 aux Arcades à partir de 14h00. A l'ordre du jour :**

Bilans
Renouvellement du CA
Elections du bureau

Présence souhaitable, si impossibilité pensez à vous faire représenter en nous faisant parvenir une procuration.

- Sortie à la journée

Le vendredi 28 octobre 2022 le club organise pour ses adhérents une sortie sur Marseillan, à la Ferme Marine avec une visite dans les environs et au menu coquillage à volonté, poisson grillé, dessert, café.

- Inscription au club ou par téléphone : **Yvette 06 19 65 00 22 ou Marie-Odile 06 21 48 65 22**

LE SECOURS POPULAIRE

Le Comité de Cuges-les-Pins recherche des bénévoles pour agrandir l'association.

Appelez le **04.42.03.73.25**
ou par mail à l'adresse
secpopcuges@gmail.com





PORTRAIT DE MAURICE PESOLI

Maurice Pesoli est le responsable du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) de Cuges-les-Pins depuis plus de trente-cinq ans et mène une mission indispensable à la préservation du massif forestier.

Né à Rome alors que ses parents sont en voyage en Italie, Maurice Pesoli grandit à Marseille du côté de La Gavotte. Il commence sa carrière professionnelle en tant que commis en douanes sur les quais de Marseille. En 1965, il décide de rentrer dans l'armée. C'est alors qu'il doit choisir entre servir l'Italie ou la France : ce sera la patrie française.

En 1975, Maurice Pesoli rentre dans la police nationale dans laquelle il travaillera avec Bernard Destrost, aujourd'hui maire de Cuges-les-Pins. Marié depuis 52 ans, il a deux enfants, une fille et un garçon et vient s'installer dans la commune avec sa femme en 1978. « On s'est vite intégré au village pour lequel on a eu un coup de coeur, c'est d'ailleurs encore le cas aujourd'hui » nous confie-t-il.

C'est en 1984 qu'il rejoint le CCFF en tant qu'équipier et en deviendra le responsable en 1999, prenant la succession de Gonzague Espanet. Pour Maurice, le rôle du CCFF est de guider et assister les secours de par leur connaissance de la commune, de surveiller les massifs par des patrouilles et de sensibiliser le public sur les dangers des incendies de forêt. « Nous ne sommes pas des pompiers, en cas de départ de feu, nous les assistons, les aidons à circuler et les approvisionnons quand le sinistre prend des heures ».

Comptant zéro feux de forêts sur les massifs cugeois depuis cinq ans, le travail de prévention et de sécurité du CCFF est absolument essentiel. Aujourd'hui, le CCFF de Cuges-les-Pins se compose de 25 bénévoles. « Tous ceux qui sont motivés et disponibles sont la bienvenue » nous fait part Maurice qui tenait aussi à faire des remerciements, « Je remercie la mairie pour l'aide précieuse qu'il nous apporte pour mener à bien notre mission ».

BILAN DE LA SAISON 2022 DU C.C.F.F

MISSIONS MAIRIES (ÉVÈNEMENTS, MANIFESTATIONS, STAGES, ENTRETIEN... :

68
MISSIONS

214
HEURES

2325
KILOMÈTRES

SURVEILLANCE ESTIVALE :

86
PATROUILLES

311
HEURES

6658
KILOMÈTRES

INAUGURATION DE LA BOUTIQUE « LE KVISTE »



La boutique « Le Kviste », spécialisée dans la vente de vins, spiritueux et épicerie fine, a ouvert ses portes le vendredi 16 septembre à Cuges-les-Pins.

Situé dans la ZAC des Vigneaux, « Le Kviste » est le premier magasin de Grégory Jankowiak, gérant d'une entreprise dans l'édition d'étiquettes viticoles.

Pour lui, la cave à vins constitue avant tout un lieu pour « rassembler du monde autour du partage de saveurs et de plaisir », estime-t-il. C'est d'ailleurs l'objectif des after work qu'il organise chaque jeudi et vendredi soir pour nous permettre de déguster du vin autour d'une planche de charcuterie et de fromages.

Et ce n'est pas tout : un écailler sera bientôt présent le vendredi soir devant la boutique.

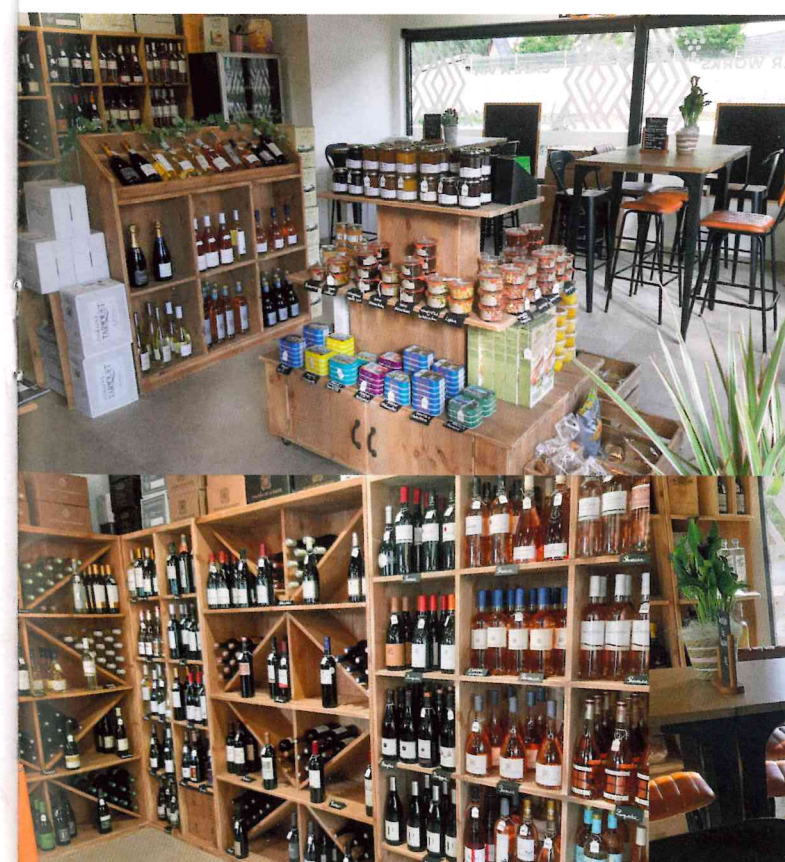


HORAIRE :

Mardi : 9h30-12h30 / 15h30-19h30
Mercredi : 9h30-23h30 / 15h30-19h30
Jeudi : 9h30-12h30 / 15h30-19h30
Vendredi : 9h30-12h30 / 15h30-19h30

AFTER WORKS :

Jeudi et vendredi : 18h30-21h30



NOS JEUNES ÉLUS MOBILISÉS POUR LA JOURNÉE DU NETTOYAGE



LE CMJ A PARTICIPÉ À DES MARIAGES



« **J**e suis très heureuse de faire partie du CMJ pour tout ce qu'on y fait mais aussi pour ces missions spéciales. Quel bonheur d'être aux côtés de monsieur Adragna pour la célébration du mariage de Candice et Florian. Du bonheur parce que j'ai eu la mission « très spéciale » de m'adresser à l'assemblée, aux mariés et aux filles des mariés. J'y participais en tant qu'amie mais aussi pour la première fois en tant qu'élue du CMJ. Ce mariage était émouvant et très surprenant. Je pense que je m'en souviendrai longtemps. »
Romane du CMJ

« **J**'étais très content de participer en tant qu'élue au mariage des Verlaque car Greg est un très bon ami de mon père. Je suis toujours gêné d'être présent lors des cérémonies mais là c'était bien et, pour la première fois, je connaissais les mariés ! J'ai un point commun avec Greg c'est le foot et avec Jessica mon amour pour les chiens ! »
Ange du CMJ



MÉMOIRE DE NOTRE VOYAGE À VERDUN !



Samedi 17 septembre, nous avons organisé dans la salle des Arcades une soirée au cours de laquelle nous avons visionné le film souvenir de notre voyage de mémoire à Verdun. Nous avons invité les CMJ d'Aubagne et de Gémenos avec leurs parents, les adultes qui nous ont accompagnés pendant le séjour ainsi que des élus des trois villes. Etaient bien sûr présents les membres du Souvenir Français aux côtés de Jean-Dominique Roubaud qui en est le président. Un très grand merci à Alain Asnar pour le travail énorme de montage mais surtout pour avoir su transmettre les sentiments éprouvés par chacun de nous lors de ce séjour tellement riche en émotions.



Pour profiter du lieu, besoin de rien ! Pour emprunter, l'inscription est gratuite ! La médiathèque, on y fait quoi ?

- Discuter...
- Boire un café...
- Consulter, emprunter des livres, des jeux de société, des CD, des DVD
- Feuilleter des magazines
- Jouer avec nos jeux, nos tablettes, les applis qu'on a sélectionnées pour vous !
- Travailler sur place
- Faire des recherches, consulter ses mails sur nos ordinateurs publics, utiliser la wifi gratuite
- Participer à nos animations
- Se reposer, souffler...
- Échanger avec la super équipe de bibliothécaires !

Nous, on continue Victor Hugo ! Expositions, jeu de piste, petits films à visionner...c'est durant tout le mois d'octobre à la médiathèque.

Soirée Jeux de société : vendredi 14 octobre à 20h30

Nos soirées, nous les avons commencées cet été et vous avez été nombreux à les apprécier. Alors on continue, avec découverte de nouveaux jeux et toujours dans une très bonne ambiance ! Public familial.

LES RDV DE LA BIBLI

- **Samedi 15/10** à 11h00 Samedi des bébés avec Flora pour les tout-petits
- à 11h00 Atelier philo avec Caroline (pour les enfants de 7 à 10 ans)
- à 14h30 Après-midi Playstation (pour petits et grands)
- **Mercredi 12/10** à 16h30 Le temps d'une histoire (pour les enfants à partir de 5 ans)
- **Samedi 22/10** de 10h00 à 11h30 Atelier d'écriture avec Jeanne (public adulte)

Animations gratuites. Infos & réservations au 04.42.73.39.55.



RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mardi, mercredi, vendredi : 10h00-12h30 et 14h-18h30**
- Samedi : 9h00-12h30 et 14h00-17h00**
- Jeudi : Fermé pour recevoir les écoles.**

AGENDA CUGEOIS

VENDREDI 14 OCTOBRE

CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

A 19h00 à l'école Simone Veil sur invitation uniquement.

Si vous êtes arrivés à Cuges-les-Pins entre octobre 2021 et septembre 2022 et que vous n'avez pas encore reçu votre invitation, merci de contacter le service «événementiel» au **04 42 01 38 00**

Bienvenue

SAMEDI 15 OCTOBRE

BAL TRADITIONNEL



20h30 à la salle des Arcades

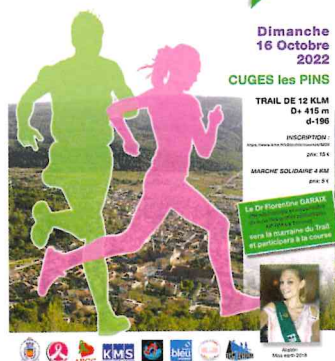
Entrée : **10 euros**
13-18 ans : **8 euros**
6-12 ans : **5 euros**
Gratuit en dessous de 6 ans.
Réservation obligatoire au **04.42.01.38.00**
Places limitées

Buvette tenue par « **La Cabre d'Or** »

DIMANCHE 16 OCTOBRE

TRAIL DU RUBAN VERT

Trail du Ruban vert



Sensibilisation aux enfants gréffés et aux dons d'organes

Trail de 12km
Prix : **15 euros**

Marche Solidaire de 4km (venez soutenir la OUECHE TIM')
Prix : **5 euros**

Inscriptions sur le site www.kms.fr pour le trail. Pour la marche les inscriptions se feront le matin même au Jardin de la Ville.

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

LOTO DE L'ATTELAGE DES MULETS



PROGRAMME EN COURS

TRIBUNES MUNICIPALES

TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION

Mobilisez-vous pour conserver la gratuité des transports en commun du quotidien !

La gratuité des transports en commun du quotidien sur notre périmètre du Pays d'Aubagne et de l'Etoile est en danger. Plusieurs associations locales se mobilisent pour maintenir la gratuité de ces transports et notamment l'Asdel et #Sedepacersansbillet. Ne vous laissez pas convaincre que la gratuité est impossible. En France, en moyenne, le prix du billet ne représente que 17% du financement d'exploitation des transports du quotidien. Il est donc possible de trouver ce reste à financer. Des villes de toutes tailles, Dunkerque, Calais, Libourne ... l'ont, comme à Aubagne, on y constate une baisse des incivilités, des embouteillages, des incidents de circulation et une croissance de la fréquentation. Evidemment la gratuité est essentielle pour la lutte contre le réchauffement climatique. Cuges est particulièrement concernée, d'une part par sa discontinuité d'agglomération et d'autre part nos collégiens sont régulièrement contraints d'utiliser le 11 pour revenir du collège où les bus scolaires font défaut. Mais au-delà du Pays d'Aubagne et de l'Etoile c'est pour l'ensemble de la Métropole que nous devons exiger la gratuité des transports en commun du quotidien.

Vos élus d'opposition « Cuges c'est vous »: Fabienne BARTHELEMY, Pascaline DUBRAY, Audrey MOLINA, Jean Henri LESAGE, Eric REMEN (www.cuges-c-vous.fr et page Facebook Cuges c'est vous)

NAISSANCES



BIENVENUE AU MONDE À

- BERTOSIO MOBIUS Nino 07/08/2022 La Ciotat
- VIDAL Eléa 08/08/2022 Aubagne
- DJEKHAR Zayan 09/08/2022 Montpellier
- BARLA Hajar 01/08/2022 Marseille
- KEMOUN Giuliana 24/08/2022 Marseille
- CELIK Aria 30/08/2022 Marseille
- BONNAMOUR NOUGUIER Nathan 27/08/2022 La Ciotat
- LE GUILLOU Soren 02/09/2022 La Ciotat
- LEGRAND Léona 03/09/2022 La Ciotat
- CARABIN Thomas 07/11/2021 Marseille 8°

TRIBUNE LIBRE DE LA MAJORITÉ

« Gens du voyage »

Il nous semble que les gens du voyage ne sont pas astreints aux mêmes règles que les autres citoyens. Leur arrivée sur notre commune engendre des coûts qui sont finalement payés par la collectivité et in fine par le contribuable. Cette difficulté crée un sentiment d'injustice exacerbé auprès des Cugeois(es) et contribuables que nous sommes.

Une nouvelle fois des caravanes se sont installées au niveau du stade, sans autorisation, soit une trentaine de personnes. Les dégâts et autres désagréments sont considérables : dégâts irrémédiables sur les sols car ils n'ont aucun moyen d'assainissement, excréments humains, vidanges de leurs lessives avec détergent directement dans nos sols, absorption par la nappe phréatique, vols par des branchements directs sur les bouches d'incendies publiques et sur le réseau électrique...

La commune ne faisant pas partie du plan départemental d'accueil des gens du voyage, elle est donc démunie face à cette situation. Néanmoins, des procédures d'expulsion seront systématiquement établies à leur encontre. Cette procédure a porté ses fruits. Nous avons pu constater le départ de ces derniers dimanche 2 octobre.

ILS SE SONT DIT OUI !



Jean-Marc SQUILLARI et Katia DI GIOSUÉ
le 27 août 2022



Alberto GIUGLINI et Sophie CRÉMADES
le 27 août 2022



Xavier AMIEL-FOURTAS et Annick RAHAMEFY RAHARINIRINA
le 1er septembre 2022



Thierry HAVARD et Sandra POURTEAU
le 10 septembre 2022



Florian HUNAULT et Candice RODRIGUEZ
le 10 septembre 2022



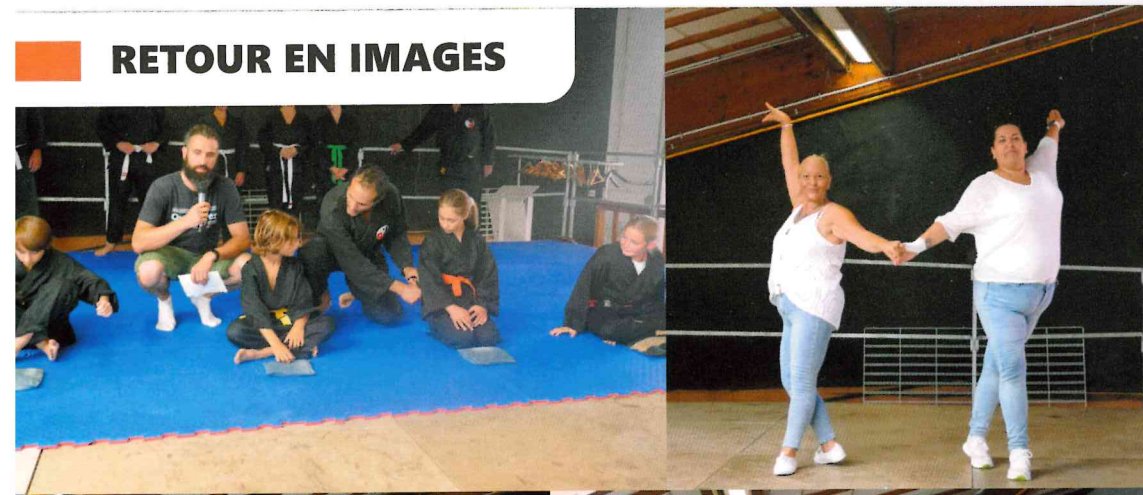
Grégory VERLAQUE et Jessica FLORES
le 17 septembre 2022

PARRAINAGE



Marius VIGNON
le 10 septembre 2022

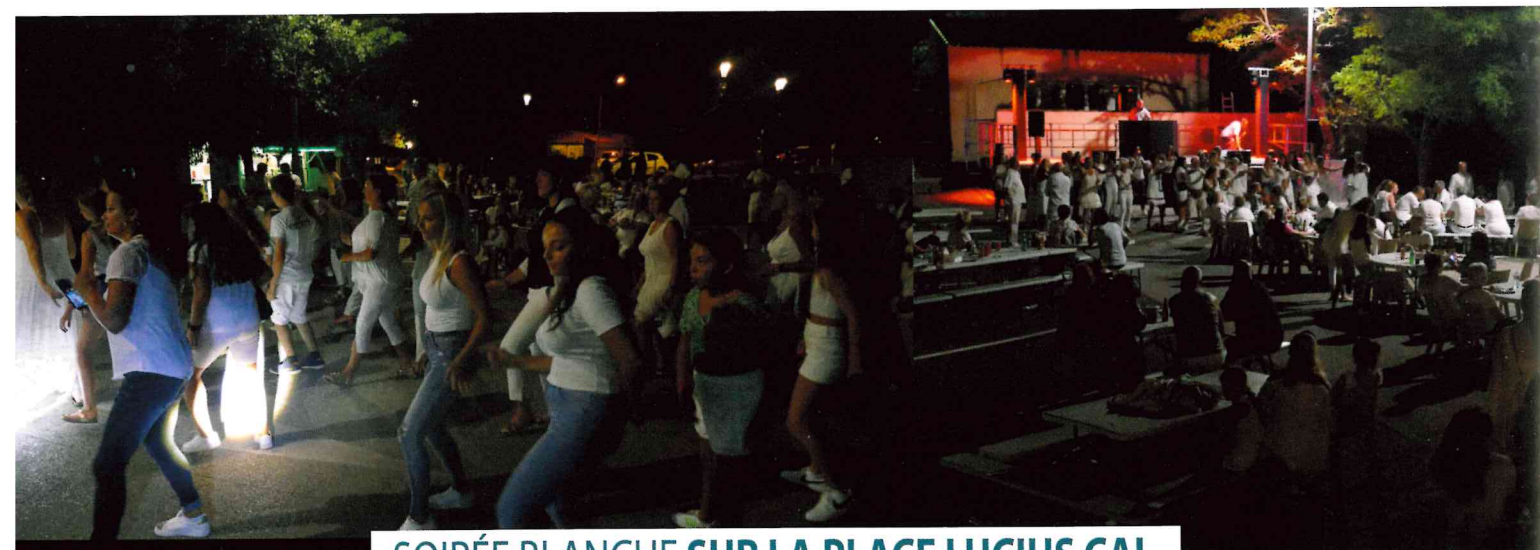
RETOUR EN IMAGES



FORUM DES ASSOCIATIONS



WORLD CLEAN UP DAY



SOIRÉE BLANCHE SUR LA PLACE LUCIUS CAL



PROMENADE THÉÂTRALE DANS LE VILLAGE



EXPOSITION PAR HEMERELIA À LA MÉDIATHÈQUE



Trail du Ruban vert



**Dimanche
16 Octobre
2022**

CUGES les PINS

**TRAIL DE 12 KLM
D+ 415 m
d-196**

INSCRIPTION :
<https://www.kms.fr/v5/public/courses/5236>
prix: 15 €

MARCHE SOLIDAIRE 4 KM
prix: 5 €

Le Dr Florentine GARAIX
(PH néphrologie et responsable
du suivi des greffes pédiatriques
AP-HM La Timone)
sera la marraine du Trail
et participera à la course



Alisson
Miss earth 2018

